CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 9 mars 2017

COMPTE RENDU DE SEANCE

Après appel des présents par Monsieur Alain BENEDETTI, Directeur Général des Services, le quorum étant atteint, la séance est ouverte par Monsieur François BAROIN à 19 H 00.

00A- Désignation d'un secrétaire de séance

Rapporteur : Le Président

A l'unanimité, le Conseil Communautaire désigne Monsieur RICHARD Olivier comme secrétaire de séance.

00B- Approbation des procès-verbaux des 9 janvier et 19 janvier 2017

Rapporteur : Le Président

A l'unanimité, le Conseil Communautaire approuve les procès-verbaux des 9 janvier et 19 janvier 2017.

00C- Présentation du rapport 2016 du Conseil de Développement Durable

Rapporteur : Elisabeth JONQUET

Le Conseil Communautaire prend acte du rapport 2016 du Conseil de Développement Durable présenté par Mme Elisabeth JONQUET, Présidente.

Interventions : MP. AMILHAU – E. JONQUET – JJ. ARNAUD – F. BAROIN

00D- Présentation du logo de Troyes Champagne Métropole

Rapporteur : Alain BALLAND

Après en avoir délibéré, il est proposé de soumettre le logo présenté au vote en indiquant la possibilité de le décliner selon divers coloris pour marquer l'identité plurielle de Troyes Champagne Métropole

Le Conseil Communautaire adopte à l'unanimité des suffrages exprimés ce nouvel outil de communication.

Interventions : F. BAROIN – B. SUBTIL – M. GIRARD

1- Adhésion de Troyes Champagne Métropole au Syndicat Intercommunal d'Elimination des Déchets Ménagers et assimilés du Territoire d'Orient (SIEDMTO)

Rapporteur : Bernard ROBLET

A la majorité des suffrages exprimés, le Conseil Communautaire

- adhère selon le mécanisme de représentation-substitution au Syndicat Intercommunal d'Elimination des Déchets Ménagers et assimilés du Territoire

d'Orient (SIEDMTO) au lieu et place des communes de Bouranton, Clérey, Courteranges, Fresnoy-le-château, Laubressel, Lusigny-sur-Barse, Mesnil-Saint-Père, Montaulin, Montiéramey, Montreuil-sur-Barse, Rouilly-Saint-Loup, Ruvigny, Thennelières et Feuges,

- autorise le Président à signer tous les documents relatifs à cette décision.

Intervention : Fabien GERARD

2- Adhésion de la Communauté de Communes Forêt, Lacs, Terres en Champagne et transfert de la compétence SCoT au Syndicat DEPART

Rapporteur : Olivier DUQUESNOY

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Communautaire

- accepte la demande d'adhésion de la communauté de communes Forêts, Lacs, Terres en Champagne et le transfert de la compétence SCoT au syndicat D'Etude, de Programmation et d'Aménagement de la Région Troyenne,

- autorise le Président à signer tous les documents relatifs à cette décision.

3- Désignations des délégués de Troyes Champagne Métropole au sein des établissements publics

Rapporteur : Marcel SPILMANN

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Communautaire

1. Le Syndicat D'Etudes, de Programmation et d'Aménagement de la Région Troyenne (D.E.P.A.R.T.)

- désigne 111 délégués titulaires et 110 délégués suppléants au sein du Comité syndical du syndicat DEPART, nommés dans le tableau annexé,

2. Le Syndicat Départemental d'Elimination des Déchets de l'Aube (SDEDA)

- désigne 13 délégués titulaires et 13 délégués suppléants au sein du Comité syndical du SDEDA, nommés dans le tableau annexé,

3. Le Syndicat Départemental de Distribution des Eaux de l'Aube (SDDEA)

- désigne 13 délégués titulaires et 13 délégués suppléants au sein du Comité syndical du SDDEA pour la compétence assainissement collectif,

- désigne 135 délégués titulaires et 135 délégués suppléants au sein du Comité syndical du SDDEA pour la compétence assainissement non collectif, nommés dans le tableau annexé,

4. Le Syndicat mixte du Parc Naturel Régional de la Forêt d'Orient (P.N.R.F.O.)

- désigne 5 délégués titulaires et 5 délégués suppléants au sein du Comité syndical du syndicat mixte du PNRFO, nommés dans le tableau annexé,

5. **Le Syndicat mixte de l'aérodrome de Troyes Barberey (S.M.A.T.B.)**

- désigne 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants au sein de l'assemblée délibérante du syndicat SMATB, nommés dans le tableau annexé,

6. **Le Syndicat Intercommunal d'Elimination des Déchets Ménagers et assimilés du Territoire d'Orient (S.I.E.D.M.T.O)**

- désigne 28 délégués titulaires et 28 délégués suppléants au sein du Comité syndical du syndicat SIEDMTO, nommés dans le tableau annexé,

Interventions : Jean-Jacques ARNAUD – Dimitri SYDOR

3 BIS - Désignations des délégués de Troyes Champagne Métropole au sein de divers organismes et associations

Rapporteur : Marcel SPILMANN

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Communautaire

1. **ASSOCIATION VILLE UNIVERSITAIRE DE FRANCE (AVUF)**
   - approuve l'adhésion de Troyes Champagne Métropole à l' « Association des Villes Universitaires de France » (AVUF) au regard de sa compétence « enseignement supérieur- recherche- vie étudiante »,

   - désigne Marc SEBEYRAN comme représentant de Troyes Champagne Métropole et Didier LEPRINCE comme suppléant au sein de l'Association des Villes Universitaires de France,

2. **GERONTOPOLE**
   - approuve l'adhésion de Troyes Champagne Métropole à l'association de préfiguration du Gérontopole « Bien vieillir en Champagne-Ardenne »,

   - désigne Brigitte LEYMBERGER comme représentant titulaire de Troyes Champagne Métropole auprès de cette association et Flavienne LEMELLE comme représentant suppléant de Troyes Champagne Métropole auprès du Gérontopole,

3. **UTT : UNIVERSITE DE TECHNOLOGIE DE TROYES :**
   - désigne Isabelle HELIOT COURONNE en qualité de représentant titulaire et Nicolas HONORE en qualité de représentant suppléant à l'Université de Technologie de Troyes,

4. **URCA : UNIVERSITE DE REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE**
   - désigne Isabelle HELIOT COURONNE en qualité de représentant titulaire et Valérie BAZIN MALGRAS en qualité de représentant suppléant au sein de l'Université Reims Champagne Ardennes,

5. **IUT : INSTITUT DE TECHNOLOGIE DE TROYES**
   - désigne Jean Michel VIART en qualité de représentant titulaire et Valérie BAZIN MALGRAS en qualité de représentant suppléant au sein de l'Institut Universitaire de Technologie,

6. **C.U.T : CENTRE UNIVERSITAIRE DE TROYES**

- désigne Odile FINET en qualité de représentant titulaire et Nicole ROUSSELOT en qualité de représentant suppléant au Centre Universitaire de Troyes,

7. **COMMUNAUTE D'UNIVERSITES ET D'ETABLISSEMENTS « UNIVERSITE DE CHAMPAGNE »**

- désigne Marc SEBEYRAN en qualité de représentant titulaire et Isabelle HELIOT COURONNE en qualité de représentant suppléant à la Communauté d'Universités et d'Etablissements « Université de Champagne »,

4- Rapport d'information sur la situation en matière d'égalité hommes-femmes sur le territoire communautaire

Rapporteur : Sandrine URBAIN

Le Conseil Communautaire prend acte du rapport sur la situation en matière d'égalité femmes-hommes sur le territoire communautaire.

Interventions : Anna ZAJAC – Bruno SUBTIL – François BAROIN – Alain BENEDETTI

5- Rapport sur la situation interne et territoriale de Troyes Champagne Métropole en matière de développement durable

Rapporteur : Jean-Jacques ARNAUD

Le Conseil Communautaire prend acte du rapport sur la situation interne et territoriale de Troyes Champagne Métropole en matière de développement durable.

6- Budgets principal et annexes : durées d'amortissement - neutralisation

Rapporteur : Alain BALLAND

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Communautaire

- fixe à compter de l'exercice 2017 les durées d'amortissement des immobilisations, telles qu'elles figurent dans l'annexe jointe au présent rapport et de poursuivre les amortissements encourus sur la base de leur valeur nette comptable et de la durée résiduelle d'amortissement constatées au 1er janvier 2017
- procède à la neutralisation des dotations aux amortissements des subventions d'équipement versées au budget principal et aux budgets annexes de Troyes Champagne Métropole

7- Constitution de la Commission Intercommunale des Impôts Directs

Rapporteur : Alain BALLAND

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Communautaire

- soumet au Directeur Départemental des finances publiques, la liste ci-annexée, établie après consultation des communes membres.

8- Débat et Rapport d'orientation budgétaire

Rapporteur : Alain BALLAND

Le Conseil Communautaire engage le débat, avant de se prononcer sur le budget 2017 qui sera soumis au vote lors de la prochaine réunion de l'assemblée délibérante.

Interventions : François BAROIN – Bruno SUBTIL – Daniel GRIENENBERGER – Alain MOSER – Alain BALLAND

9- Modalités de gestion et mesures de continuité de services de proximité

Rapporteur : Alain BALLAND

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Communautaire

- crée un budget annexe pour retracer l'activité de la Maison d'accueil pour personnes âgées située à Estissac. Ce budget annexe non assujetti à la TVA se dénommera MARPA d'Estissac.

- autorise l'adhésion de Troyes Champagne Métropole à l'Agence Nationale des Chèques Vacances dont le siège est situé 36 boulevard Henri Bergson à Sarcelles.

10- Commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité Désignation des représentants de Troyes Champagne Métropole

Rapporteur : Guy DELAITRE

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Communautaire

- procède à la désignation des membres représentant Troyes Champagne Métropole au sein de la Commission Consultative Départementale de Sécurité et d'Accessibilité :
  Titulaire : José GONCALVES,
  Suppléant : Bernard ROBLET.

- autorise Monsieur le Président ou son représentant, à signer tout acte administratif, juridique ou financier à intervenir en application du présent exposé des motifs.

11- Versement transport – Remboursement des cotisations versées à tort à la société ACTUA, à l'entreprise EIFFAGE ENERGIE, à l'entreprise ETAM GROUP

Rapporteur : Daniel DEMOSSSON

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Communautaire

- Accepte de rembourser les établissements suivants des cotisations transport versées à tort sur chaque période considérée :

  - La société ACTUA pour un montant de 8 636,60 €, pour la période de janvier 2013 à décembre 2014,
  - L'entreprise Eiffage Energie pour un montant de 2 249,69 €, pour la période de janvier 2013 à décembre 2014,
  - L'entreprise ETAM Group pour un montant de 9 149,02 €, pour la période de janvier 2013 à décembre 2014.

- autorise Monsieur le Président de Troyes Champagne Métropole ou son représentant à signer tout acte administratif ou financier à intervenir en application du présent exposé des motifs.

12- Programme local de l'habitat – Personnes associées

Rapporteur : Serge SAUNOIS

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Communautaire

- associe les personnes telles que listées dans l'exposé.

13- Conférence intercommunale sur le logement (élargissement du collège des collectivités)

Rapporteur : Annie DUCHÊNE

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Communautaire

- approuve la nouvelle composition de la CIL de Troyes Champagne Métropole et plus spécifiquement le collège des collectivités suite à la fusion extension de la communauté d'agglomération du Grand Troyes aux communautés de communes de Bouilly Mogne Aumont, Seine Barse, Seine Melda Coteaux et aux communes de Bucey-en-Othe, Estissac, Fonvannes, Messon, Prugny et Vauchassis,

- autorise Monsieur le Président du Troyes Champagne Métropole ou son représentant à signer tout acte administratif, juridique et financier en application du présent exposé des motifs.

14- Compétence obligatoire « Equilibre social de l'Habitat » et « Politique du logement » : définition de l'intérêt communautaire – complément

Rapporteur : Alain HUBINOIS

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Communautaire

- déclare d'intérêt communautaire le dispositif d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat sur le territoire des communes auparavant membres de la communauté de communes Seine Barse ainsi que sur le territoire des 6 communes de Estissac, Bucey-en-Othe, Fontvannes, Messon, Prugny, Vauchassis, auparavant membres de la Communauté de Communes des Portes du Pays d'Othe.

15- Parcelles aux abords de l'échangeur NECKARBISCHOSHEIM à la Chapelle Saint-Luc

Rapporteur : Alain MOSER

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Communautaire

- approuve le classement des parcelles cadastrées ZD n°156 et ZD n° 158 situées sur la commune de La Chapelle Saint-Luc représentant partie des bretelles de l'échangeur et de ses abords et formant une surface totale de 62a 69ca dans le domaine public routier de Troyes Champagne Métropole en vue de son transfert au Département de l'Aube,

- transfère la dite emprise au Département de l'Aube conformément à la convention du 2 mai 2011 et de son avenant de septembre 2011,

- autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer tous actes juridiques liés à ce classement et le transfert tel que prévu ci-dessus.

16- Dispositif de cofinancement structurant – Modalités d'attributions

Rapporteur : Guy DELAITRE

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Communautaire

- valide les critères d'éligibilité du dispositif de cofinancement structurant 2017 ainsi que les modalités de mise en œuvre tels que présentés en annexe,

- autorise Monsieur le Président ou son représentant, à signer tout acte administratif, juridique et financier, à intervenir en application du présent exposé des motifs.

17- Conseil de développement durable – création, présidence 2017-2020, composition, adhésion à l'Association Nationale des Présidents des Conseils de développement

Rapporteur : Jacques GACHOWSKI

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Communautaire

- approuve la création du Conseil de Développement Durable (CLDD) de Troyes Champagne Métropole,

- approuve la désignation de Madame Elisabeth JONQUET à la présidence du Conseil de développement durable,

- approuve la composition du Conseil de Développement Durable, telle que listée en annexe 2 du présent rapport

- approuve l'adhésion de Troyes Champagne Métropole à l'Association Nationale des Présidents des Conseils de Développement (ANPCD) – coordination nationale des conseils de développement,

- autorise Monsieur le Président ou son représentant, à signer tout acte administratif et financier à intervenir en application du présent exposé des motifs.

18- Réseaux de chaleur des Chartreux – Tarification des droits de raccordement

Rapporteur : David GARNERIN

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Communautaire

- approuve les différentes conditions tarifaires des droits de raccordements pour une nouvelle installation sur le réseau de chaleur des Chartreux ;

- autorise Monsieur le Président de Troyes Champagne Métropole ou son représentant à signer tout acte administratif et financier à intervenir en application du présent exposé des motifs.

19- Brigade rivière 2017 – Demande de financement

Rapporteur : Jean-Michel VIART

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Communautaire

- autorise Monsieur le Président à solliciter les aides de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, ainsi que tout autre partenaire financier,

- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tous documents se rapportant à l'instruction et au suivi de ces dossiers.

20- Exploitation des déchèteries – Convention pour l'accès des habitants de Bercenay en Othe, Chennegy et Neuville sur Vanne aux déchèteries de Bucey en Othe et Vauchassis

Rapporteur : Bruno FARINE

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Communautaire

- autorise Monsieur le Président de Troyes Champagne Métropole ou son représentant à signer la convention à intervenir entre Troyes Champagne Métropole et la Communauté de Communes du pays d'Othe Aixois ;

- fixe le tarif pour l'accès aux déchèteries des habitants Bercenay-en-Othe, Chennegy et Neuville-sur-Vanne à 28.25 Euros par habitant pour l'année 2017 ;

- autorise Monsieur le Président de Troyes Champagne Métropole à solliciter cette participation financière auprès de la Communauté de Communes du Pays d'Othe Aixois et à signer tout document administratif lié à ce dossier.

21- Stade de l'Aube – Valorisation des mises à disposition à titre gracieux

Rapporteur : Philippe TRIBOT

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Communautaire

- constate la valorisation des mises à disposition à titre gratuit de locaux du Stade de l'Aube au cours du second semestre 2016, pour les montants qui figurent dans le tableau récapitulatif joint à la présente délibération.

- constate comptablement l'attribution d'une subvention en nature à chaque bénéficiaire des mises à disposition à titre gratuit au cours de la période considérée.

- autorise Monsieur le Président de Troyes Champagne Métropole ou son représentant à signer tout acte administratif et financier à intervenir en application du présent exposé des motifs.

22- Forum emplois et alternance 2017

Rapporteur : Jacky RAGUIN

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Communautaire

- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à solliciter les subventions correspondantes auprès des différents partenaires.

- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout acte administratif, juridique ou financier, à intervenir en application du présent exposé des motifs.

23- Changement de dénomination d'Etablissements publics – Office de Tourisme

Rapporteur : Lise PATELLI

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Communautaire

- approuve la nouvelle désignation de l'office de Tourisme en « Troyes Champagne Tourisme »,

- approuve les nouveaux statuts de l'Etablissement public ci-annexés.

24- Commande publique : liste récapitulative des marchés passés en 2016 et guide des procédures de passation des marchés publics de la communauté d'agglomération de Troyes Champagne Métropole

Rapporteur : Philippe COTEL

Le Conseil Communautaire prend acte de la liste récapitulative des marchés passés en 2016.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Communautaire

- donne un avis favorable à l'application du guide des marchés publics.

La séance est levée à 21 H 10
Le Président
François BAROIN

Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général des Services

Alain BENEDETTI

Affiché le 17 mars 2017.